



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché ( avis rectificatif )

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-33969>

Département(s) de publication : **92, 75, 93, 91**

Annonce n° **24-33969**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Ville de Clichy la Garenne

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : FOURNITURE, LIVRAISON ET INSTALLATION DE MATERIEL SPORTIF POUR LA VILLE DE CLICHY

**Description** : La fourniture, livraison, pose et installation de matériel sportif, aquatique, de gymnastique et de fitness

**Identifiant de la procédure** : 67dd3bd3-55cf-4202-a9ed-7e3e5836b0b7

**Type de procédure** : Ouverte

**La procédure est accélérée** : No

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv )** : 37400000 Articles et équipements de sport

##### 2.1.3 Valeur

**Valeur maximale de l'accord-cadre** : 4,800,000 EUR

##### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique** :

Directive 2014/24/UE

##### 2.1.6 Motifs d'exclusion

## Section 5 - Lot

### 5.1 Lot : LOT-0001

**Titre** : Matériel sportif

**Description** : Matériel sportif

**Identifiant interne** : Lot 1

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv )** : 37400000 Articles et équipements de sport

**Options** :

**Description des options** : Néant

#### 5.1.3 Durée estimée

**Autre durée** : Inconnu

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA** : 2,000,000 EUR

#### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés** : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)**

**Informations complémentaires** : Montant minimum annuel du lot 1 : 1 500euros HT  
Montant maximum annuel du lot 1 : 500 000euros HT Le marché prendra effet à compter de sa date de notification pour une période d'un an. Il pourra être reconduit tacitement par période successive d'un an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans. Sa durée totale ne doit en aucun cas dépasser les 4 ans.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère** :

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus à l'article R.2143-3 2°, R.2142-13, R.2142-14, R.2142-25 et R.2143-11, R.2143-12 du Code de la commande publique  
:

**Critère** :

**Type :** Autre

**Description :** Présentation d'une liste des principales fournitures livrées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé, La réalisation est prouvée par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique (documents à fournir en annexe du formulaire DC2),

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution :** Se référer aux critères prévus dans le Règlement de la consultation

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://maximilien.fr/>,

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Requise

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 09/04/2024 à 17:00

**Date limite de validité de l'offre :** 4 MONTH

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date/heure :** 09/04/2024 à 17:00

**Lieu :** Clichy

**Informations complémentaires :** Les accords-cadres sont mixtes : - une partie à marchés subséquents mono-attributaire, lorsqu'il s'agit d'aménagement total ou partiel d'un bâtiment ou d'un espace. Soumis aux dispositions des articles L.2125-1, R.2162-2 et R.2162-7 à R.2162-12 du Code. Les conditions d'exécution des marchés subséquents sont définies à l'article 4 du présent CCP. - une partie à bons de commande mono-attributaire, pour toutes les autres prestations, soumis aux dispositions des articles R.2162-1 à R.2162-6 et R.2162-13 et R.2162-14 du Code. Exécutés au fur et à mesure de l'émission de bons de commande L'attention des candidats est attirée sur le fait que le premier marché subséquent des lots 1 et 2 est publié en même temps que l'accord-cadre. Les offres des marchés subséquents devront être remises à la même date que celle fixée pour le présent accord cadre. Elles devront être identifiées distinctement des offres de l'accord-cadre. Les offres remises au titre de l'accord-cadre seront analysées dans un premier temps. Un titulaire sera désigné par la CAO. Seule l'offre de ce titulaire sera analysée au titre du marché subséquent. Durée: L'accord-cadre prendra effet à compter de sa date de notification, pour une durée d'un an. Il peut être reconduit tacitement par période successive d'un an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans. Sa durée totale ne doit en aucun cas dépasser les 4 ans. Par ailleurs, si le montant maximum annuel des commandes est atteint (ou qu'il

n'est plus possible d'effectuer des commandes, le montant restant à engager sur l'accord-cadre étant trop faible) avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre ou de l'une de ses reconductions, la Commune pourra, le cas échéant, notifier au titulaire, une reconduction anticipée de l'accord-cadre. Visite: Une visite sur le site du nouveau complexe sportif est prévue. Celle-ci se déroulera à la demande des candidats en contactant : Madame Ingrid DESMET : ingrid.desmedt92300@gmail.com ou au 06.75.38.41.56 avec copie à Monsieur Jean-Loup MICHOT : Jean-Loup.MICHOT@ville-clichy.fr Une attestation de visite sera délivrée à cet effet. Cette visite est obligatoire pour les lots 1 à 3, son non-respect pourra entraîner l'irrégularité de l'offre

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée**

**Le paiement en ligne sera utilisé**

**Informations relatives aux délais de recours :** Recours gracieux : dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision faisant grief, en s'adressant à : Monsieur Le Maire de Clichy-la-Garenne Direction des affaires juridiques et du secrétariat général Hôtel de Ville 80 Boulevard Jean Jaurès 92 110 CLICHY

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Cergy Pontoise

**5.1 Lot : LOT-0002**

**Titre :** Matériel de fitness

**Description :** Matériel de fitness

**Identifiant interne :** Lot 2

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 37400000 Articles et équipements de sport

**Options :**

**Description des options :** Néant

**5.1.5 Valeur**

**Valeur estimée hors TVA :** 1,200,000 EUR

### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés** : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)**

**Informations complémentaires** : Montant minimum annuel du lot 2 : 1 500euros HT  
Montant maximum annuel du lot 2 : 300 000euros HT  
Durée : Le marché prendra effet à compter de sa date de notification pour une période d'un an. Il pourra être reconduit tacitement par période successive d'un an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans. Sa durée totale ne doit en aucun cas dépasser les 4 ans.

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus à l'article R.2143-3 2°, R.2142-13, R.2142-14, R.2142-25 et R.2143-11, R.2143-12 du Code de la commande publique :

**Critère :**

**Type** : Autre

**Description** : Présentation d'une liste des principales fournitures livrées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé, La réalisation est prouvée par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique (documents à fournir en annexe du formulaire DC2),

### 5.1.10 Critères d'attribution

**Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution** : Se référer aux critères prévus dans le Règlement de la consultation

### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché** : <https://maximilien.fr/>,

### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Requise

**Variante** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 09/04/2024 à 17:00

**Date limite de validité de l'offre** : 4 MONTH

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date/heure** : 09/04/2024 à 17:00

**Lieu** : Clichy

**Informations complémentaires** : Les accords-cadres sont mixtes : - une partie à marchés subséquents mono-attributaire, lorsqu'il s'agit d'aménagement total ou partiel d'un bâtiment ou d'un espace. Soumis aux dispositions des articles L.2125-1, R.2162-2 et R.2162-7 à R.2162-12 du Code. Les conditions d'exécution des marchés subséquents sont définies à l'article 4 du présent CCP. - une partie à bons de commande mono-attributaire, pour toutes les autres prestations, soumis aux dispositions des articles R.2162-1 à R.2162-6 et R.2162-13 et R.2162-14 du Code. Exécutés au fur et à mesure de l'émission de bons de commande L'attention des candidats est attirée sur le fait que le premier marché subséquent des lots 1 et 2 est publié en même temps que l'accord-cadre. Les offres des marchés subséquents devront être remises à la même date que celle fixée pour le présent accord cadre. Elles devront être identifiées distinctement des offres de l'accord-cadre. Les offres remises au titre de l'accord-cadre seront analysées dans un premier temps. Un titulaire sera désigné par la CAO. Seule l'offre de ce titulaire sera analysée au titre du marché subséquent. Durée: L'accord-cadre prendra effet à compter de sa date de notification, pour une durée d'un an. Il peut être reconduit tacitement par période successive d'un an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans. Sa durée totale ne doit en aucun cas dépasser les 4 ans. Par ailleurs, si le montant maximum annuel des commandes est atteint (ou qu'il n'est plus possible d'effectuer des commandes, le montant restant à engager sur l'accord-cadre étant trop faible) avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre ou de l'une de ses reconductions, la Commune pourra, le cas échéant, notifier au titulaire, une reconduction anticipée de l'accord-cadre. Visite: Une visite sur le site du nouveau complexe sportif est prévue. Celle-ci se déroulera à la demande des candidats en contactant : Madame Ingrid DESMET : ingrid.desmedt92300@gmail.com ou au 06.75.38.41.56 avec copie à Monsieur Jean-Loup MICHOT : Jean-Loup.MICHOT@ville-clichy.fr Une attestation de visite sera délivrée à cet effet. Cette visite est obligatoire pour les lots 1 à 3, son non-respect pourra entraîner l'irrégularité de l'offre

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée**

**Le paiement en ligne sera utilisé**

**Informations relatives aux délais de recours** : Recours gracieux : dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision faisant grief, en s'adressant à : Monsieur Le Maire de Clichy-la-Garenne Direction des affaires juridiques et du secrétariat général Hôtel de Ville 80 Boulevard Jean Jaurès 92 110 CLICHY

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre** :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

### **Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

#### **5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Cergy Pontoise

#### **5.1 Lot : LOT-0003**

**Titre :** Matériel sportif spécifique gymnastique

**Description :** Matériel sportif spécifique gymnastique

**Identifiant interne :** Lot 3

##### **5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 37420000 Équipements de gymnastique

**Options :**

**Description des options :** Néant

##### **5.1.5 Valeur**

**Valeur estimée hors TVA :** 800,000 EUR

##### **5.1.6 Informations générales**

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)**

**Informations complémentaires :** Montant minimum annuel du lot 3 : 1 500euros HT  
Montant maximum annuel du lot 3 : 200 000euros HT Le marché prendra effet à compter de sa date de notification pour une période d'un an. Il pourra être reconduit tacitement par période successive d'un an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans. Sa durée totale ne doit en aucun cas dépasser les 4 ans.

##### **5.1.9 Critères de sélection**

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description** : Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus à l'article R.2143-3 2°, R.2142-13, R.2142-14, R.2142-25 et R.2143-11, R.2143-12 du Code de la commande publique :

**Critère :**

**Type** : Autre

**Description** : Présentation d'une liste des principales fournitures livrées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé, La réalisation est prouvée par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique (documents à fournir en annexe du formulaire DC2),

**5.1.10 Critères d'attribution**

**Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution** : Se référer aux critères du Règlement de la consultation

**5.1.11 Documents de marché**

**Adresse des documents de marché** : <https://maximilien.fr/>,

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Requise

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 09/04/2024 à 17:00

**Date limite de validité de l'offre** : 4 MONTH

**Informations relatives à l'ouverture publique** :

**Date/heure** : 09/04/2024 à 17:00

**Lieu** : Clichy

**Informations complémentaires** : Les accords-cadres sont mixtes : - une partie à marchés subséquents mono-attributaire, lorsqu'il s'agit d'aménagement total ou partiel d'un bâtiment ou d'un espace. Soumis aux dispositions des articles L.2125-1, R2162-2 et R.2162-7 à R.2162-12 du Code. Les conditions d'exécution des marchés subséquents sont définies à l'article 4 du présent CCP. - une partie à bons de commande mono-attributaire, pour toutes les autres prestations, soumis aux dispositions des articles R.2162-1 à R.2162-6 et R.2162-13 et R.2162-14 du Code. Exécutés au fur et à mesure de l'émission de bons de commande L'attention des candidats est attirée sur le fait que le premier marché subséquent des lots 1 et 2 est publié en même temps que l'accord-cadre. Les offres des marchés subséquents devront être remises à la même date que celle fixée pour le présent accord cadre. Elles devront être identifiées distinctement des offres de l'accord-cadre. Les offres remises au titre de l'accord-cadre seront analysées dans un

premier temps. Un titulaire sera désigné par la CAO. Seule l'offre de ce titulaire sera analysée au titre du marché subséquent. Durée: L'accord-cadre prendra effet à compter de sa date de notification, pour une durée d'un an. Il peut être reconduit tacitement par période successive d'un an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans. Sa durée totale ne doit en aucun cas dépasser les 4 ans. Par ailleurs, si le montant maximum annuel des commandes est atteint (ou qu'il n'est plus possible d'effectuer des commandes, le montant restant à engager sur l'accord-cadre étant trop faible) avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre ou de l'une de ses reconductions, la Commune pourra, le cas échéant, notifier au titulaire, une reconduction anticipée de l'accord-cadre. Visite: Une visite sur le site du nouveau complexe sportif est prévue. Celle-ci se déroulera à la demande des candidats en contactant : Madame Ingrid DESMET : ingrid.desmedt92300@gmail.com ou au 06.75.38.41.56 avec copie à Monsieur Jean-Loup MICHOT : Jean-Loup.MICHOT@ville-clichy.fr Une attestation de visite sera délivrée à cet effet. Cette visite est obligatoire pour les lots 1 à 3, son non-respect pourra entraîner l'irrégularité de l'offre

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Requête

**La commande en ligne sera utilisée**

**Le paiement en ligne sera utilisé**

**Informations relatives aux délais de recours :** Recours gracieux : dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision faisant grief, en s'adressant à : Monsieur Le Maire de Clichy-la-Garenne Direction des affaires juridiques et du secrétariat général Hôtel de Ville 80 Boulevard Jean Jaurès 92 110 CLICHY

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Cergy Pontoise

**5.1 Lot : LOT-0004**

**Titre :** Matériel aquatique

**Description :** Matériel aquatique

**Identifiant interne :** Lot 4

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 03313000 Produits aquatiques

**Options :**

**Description des options :** Néant

**5.1.6 Informations générales**

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)**

**Informations complémentaires :** Montant minimum annuel du lot 4 : 1 500euros HT  
Montant maximum annuel du lot 4 : 200 000euros HT Le marché prendra effet à compter de sa date de notification pour une période d'un an. Il pourra être reconduit tacitement par période successive d'un an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans. Sa durée totale ne doit en aucun cas dépasser les 4 ans.

**5.1.9 Critères de sélection**

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus à l'article R.2143-3 2°, R.2142-13, R.2142-14, R.2142-25 et R.2143-11, R.2143-12 du Code de la commande publique :

**Critère :**

**Type :** Autre

**Description :** Présentation d'une liste des principales fournitures livrées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé, La réalisation est prouvée par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique (documents à fournir en annexe du formulaire DC2),

**5.1.10 Critères d'attribution**

**Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution :** Se référer aux critères du Règlement de la consultation

**5.1.11 Documents de marché**

**Adresse des documents de marché :** <https://maximilien.fr/>,

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Requise

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 09/04/2024 à 17:00

**Date limite de validité de l'offre :** 4 MONTH

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date/heure :** 09/04/2024 à 17:00

**Lieu :** Clichy

**Informations complémentaires :** Les accords-cadres sont mixtes : - une partie à marchés subséquents mono-attributaire, lorsqu'il s'agit d'aménagement total ou partiel d'un bâtiment ou d'un espace. Soumis aux dispositions des articles L.2125-1, R2162-2 et R.2162-7 à R.2162-12 du Code. Les conditions d'exécution des marchés subséquents sont définies à l'article 4 du présent CCP. - une partie à bons de commande mono-attributaire, pour toutes les autres prestations, soumis aux dispositions des articles R.2162-1 à R.2162-6 et R.2162-13 et R.2162-14 du Code. Exécutés au fur et à mesure de l'émission de bons de commande L'attention des candidats est attirée sur le fait que le premier marché subséquent des lots 1 et 2 est publié en même temps que l'accord-cadre. Les offres des marchés subséquents devront être remises à la même date que celle fixée pour le présent accord cadre. Elles devront être identifiées distinctement des offres de l'accord-cadre. Les offres remises au titre de l'accord-cadre seront analysées dans un premier temps. Un titulaire sera désigné par la CAO. Seule l'offre de ce titulaire sera analysée au titre du marché subséquent. Durée: L'accord-cadre prendra effet à compter de sa date de notification, pour une durée d'un an. Il peut être reconduit tacitement par période successive d'un an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans. Sa durée totale ne doit en aucun cas dépasser les 4 ans. Par ailleurs, si le montant maximum annuel des commandes est atteint (ou qu'il n'est plus possible d'effectuer des commandes, le montant restant à engager sur l'accord-cadre étant trop faible) avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre ou de l'une de ses reconductions, la Commune pourra, le cas échéant, notifier au titulaire, une reconduction anticipée de l'accord-cadre. Visite: Une visite sur le site du nouveau complexe sportif est prévue. Celle-ci se déroulera à la demande des candidats en contactant : Madame Ingrid DESMET : [ingrid.desmedt92300@gmail.com](mailto:ingrid.desmedt92300@gmail.com) ou au 06.75.38.41.56 avec copie à Monsieur Jean-Loup MICHOT : [Jean-Loup.MICHOT@ville-clichy.fr](mailto:Jean-Loup.MICHOT@ville-clichy.fr) Une attestation de visite sera délivrée à cet effet. Cette visite est obligatoire pour les lots 1 à 3, son non-respect pourra entraîner l'irrégularité de l'offre

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée**

**Le paiement en ligne sera utilisé**

**Informations relatives aux délais de recours :** Recours gracieux : dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision faisant grief, en

s'adressant à : Monsieur Le Maire de Clichy-la-Garenne Direction des affaires juridiques  
et du secrétariat général Hôtel de Ville 80 Boulevard Jean Jaurès 92 110 CLICHY

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Cergy  
Pontoise

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Ville de Clichy la Garenne

**Numéro d'enregistrement :** 21920024300018

**Adresse postale :** 80 Bd Jean Jaurès- BP 300

**Ville :** Clichy la Garenne

**Code postal :** 92110

**Pays :** France

**Adresse électronique :** malou.nore@ville-clichy.fr

**Téléphone :** +33 147159858

**Adresse internet :** <https://www.ville-clichy.fr/>

**Profil de l'acheteur :** <https://maximilien.fr/>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Tribunal administratif de Cergy Pontoise

**Numéro d'enregistrement :** 17950702500015

**Adresse postale :** 2-4, boulevard de l'Hautil

**Ville :** Cergy Pontoise

**Code postal :** 95027

**Subdivision pays (NUTS) :** Val-d'Oise ( FR108 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

**Téléphone** : +33 130173400

**Adresse internet** : <https://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/>

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

## Section 10 - Modification

**Version de l'avis antérieur à modifier** : 7546ab08-760c-493c-a1b7-ddb524d5ae0d-01

**Principale raison de la modification** : Correction par l'acheteur

### 10.1 Modification

**Description des modifications** : La date de remise des offres, initialement fixée au 02/04 à 12h, est décalée au 09/04 à 17h. La date limite pour poser des questions est décalée d'autant.

### 10.1 Modification

**Description des modifications** : La visite de site, initialement indiquée comme obligatoire pour l'ensemble des lots, n'est obligatoire que pour les lots 1 à 3. Le lot 4 n'est pas concerné.

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : 32716a2e-1fa5-4af9-b0d4-42e386aca388 - 01

**Type de formulaire** : Changement

**Type d'avis** : Avis de changement

**Date d'envoi de l'avis** : 21/03/2024 à 12:00

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 21/03/2024